

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mardi 2 avril 2023

Guillaume Faurie devient le nouveau Délégué Général de l'ANFA

L'Association Nationale pour la Formation Automobile (ANFA) annonce la nomination de Guillaume Faurie au poste de Délégué Général. Précédemment Délégué Général Adjoint, il succède ce jour à Dominique Faivre-Pierret qui reste dans l'association en tant que Conseil à la Présidence.

Guillaume Faurie commence sa carrière en 2001 chez PSA Peugeot Citroën. Il occupe successivement les fonctions d'Expert et de Responsable RH au sein du Groupe, avant de devenir en 2020 le Directeur des Ressources Humaines de Stellantis Retail France. A ce titre, il supervise une équipe de 5 000 salariés répartis sur 183 sites. Guillaume Faurie rejoint l'ANFA en janvier 2023 au poste de Directeur Projets en charge de la campagne nationale de communication « Un monde à faire tourner ». En octobre 2023, il est nommé Délégué Général Adjoint.



En prenant la Direction Générale de l'ANFA, il succède à Dominique Faivre-Pierret. Entrée à l'ANFA en 1986 comme Assistante de formation, Dominique a gravi tous les échelons jusqu'à devenir Déléguée Générale de l'association en 2019. Elle accompagnera Guillaume Faurie en qualité de Conseil à la Présidence.

« C'est une immense fierté que de pouvoir accompagner l'évolution des services de l'automobile. L'ANFA, agissant souvent dans l'ombre, joue un rôle déterminant pour la pérennité des 560 000 emplois que compte la branche. Et de nombreux défis nous attendent à l'horizon 2035 : une année charnière pour les services de l'automobile et l'automobile dans son ensemble » souligne **Guillaume Faurie, Délégué Général de l'ANFA.**

« Après avoir rejoint l'ANDFPCRACM (devenu ANFA) en février 1986, Dominique Faivre-Pierret a contribué durant son parcours exceptionnel au développement de l'emploi et de la formation de la branche des services de l'automobile. Son expertise et son dévouement pour la branche ont garanti le succès de cette passation de flambeau » conclut **Stéphane Rivière, Président de l'ANFA.**



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes.

CONTACTS PRESSE

Agence Rumeur Publique • anfa@rumeurpublique.fr
Marie GOISLARD • 06.21.23.37.75
Alix LAGERSIE • 07.77.14.61.85
Emma FERNANDES • 06.23.02.39.38
Soundoussia SOIMADOUNE • 06.50.24.74.15

communication@anfa-auto.fr

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE
www.anfa-auto.fr/actualites